

SÉANCE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU CONSEIL

2015/05/04
19H30
HÔTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL

VOTRE PRÉSENCE À 18H30

Sont présents: M. Jacques Lessard - Mme Juliette Jalbert- M. Charles Audet- M. Germain Martin
Mme Pauline T. Poirier - M. Rock Rousseau – M. Alain Brochu - M. Guy Laflamme

ORDRE DU JOUR

1.- PRIÈRE

2.- ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour – Adoption tel que présenté modifié

3.- PROCÈS VERBAUX

3.1 Procès-verbaux – Adoption Séance ordinaire Séance extraordinaire

4.- CORRESPONDANCE

4.1 Aucune

5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

5.1 Voirie (Germain Martin)	<input type="checkbox"/>	5.5 Tourisme (Charles Audet)	<input type="checkbox"/>
5.2 Loisirs (Alain Brochu)	<input type="checkbox"/>	5.6 Culture (Pauline T. Poirier)	<input type="checkbox"/>
5.3 Incendie (Rock Rousseau)	<input type="checkbox"/>	5.7 150 ^e Anniversaire (Juliette Jalbert)	<input type="checkbox"/>
5.4 Urbanisme (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.8 Comité RevitalisAction (Juliette Jalbert)	<input type="checkbox"/>

6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

6.1 Aucune

7.- TRÉSORERIE

7.1 Présentation aux membres du conseil des « états des recettes et dépenses » selon les différents départements.

8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS

8.1 Présentation de l'information financière 2014
8.2 Période de questions
8.3 Lecture et commentaires des comptes de 500.\$ et plus

9.- ADMINISTRATION

9.1 Paiement de l'aide financière à *Maison funéraire Audet inc.*, à même le fonds réservé pour le programme de revitalisation des façades
9.2 Autorisation de paiement à *Germain Lapalme et fils inc.*, travaux rue Champoux décompte numéro 8.

- 9.3 Autorisation de paiement à *Hamel Propane Thetford Mines inc.*, travaux d'installation de tubes radiants au motel industriel.
- 9.4 Demande d'aide financière des *Loisirs Aramis de Disraeli* pour les activités de la Fête nationale.
- 9.5 Autorisation de paiement à *M. André Fortin*, travaux de cartographie secteur sud de la MRC des Appalaches.
- 9.6 Autorisation de paiement à *Imprimerie Gingras inc.*, travaux d'impression des cartes pour le secteur sud.
- 9.7 Autorisation de paiement à *M. Michel Desmarais*, travaux d'impression, pochette de presse secteur sud de la MRC des Appalaches.
- 9.8 Autorisation de paiement *Imprimerie Desmarais* pour l'impression des cartes du secteur sud de la MRC des Appalaches.
- 9.9 Engagement au poste de mécanicien machinerie lourde, opérateur et journalier.
- 9.10 Participation financière (crédit de taxes) pour les Amis du 3^e Âge pour l'année 2015.
- 9.11 Engagement de l'équipe d'animation pour le camp de jour de la saison estivale 2015.
- 9.12 Engagement de M. Roch Binette à titre de préposé à l'horticulture pour l'année 2015.
- 9.13 Demande à la Commission de toponymie pour nommer une nouvelle rue pour le développement domiciliaire *Mathieu Gagnon Ouellet*.
- 9.14 Demande au gouvernement du Québec pour réviser la loi sur le tabac.
- 9.15 Autorisation de paiement *Raymond, Chabot, Grant Thornton sencrl.* pour la préparation des états financiers de l'année 2014.
- 9.16 Autorisation à M. Jacques Rousseau de participer au congrès de la FISA du 10 au 12 juin 2015.
- 9.17 Demande d'aide financière de la Polyvalente de Disraeli pour la bourse « Prix du mérite scolaire » Gala Mérites le 2 juin 2015.
- 9.18 Avis de motion « Règlement numéro 609 », règlement décrétant l'application des chapitres III et IV du titre I de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2)
- 9.19 Avis de motion « Règlement numéro 610 », règlement relatif à la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux.
- 9.20 Autorisation pour procéder à l'acquisition de la propriété sise au 325, rue St-Louis.
- 9.21 Autorisation d'utiliser la réserve financière prévue au parc Dion pour la réalisation des travaux à l'Aréna 76.
- 9.22 Autorisation à l'École primaire Ste-Luce de circuler sur le territoire de la Ville de Disraeli pour la tenue de leur événement « Disraeli d'Écoles » le samedi 30 mai 2015.
- 9.23 Engagement de M. Marc-Antoine Turmel comme étudiant et stagiaire en communication pour la Ville de Disraeli pour la saison estivale 2015.
- 9.24 Engagement des étudiants pour le Service des loisirs et de la culture et le Service des travaux publics – été 2015

10.- URBANISME

Aucun

11.- AUTRES SUJETS

- 11.1 Pont de la voie ferrée
- 11.2 Marina municipale
- 11.3 Disraeli D'ÉCOLES
- 11.4 Poste d'étudiants
- 11.5 Poste de préposé à l'horticulture
- 11.6 Poste de mécanicien de machinerie lourde, opérateur et journalier
- 11.7 Poste de responsable de l'urbanisme et à la revitalisation
- 11.8 Activité Famille en fête
- 11.9 Réfection de l'Aréna 76

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

- 12.1 Le maire invite les membres du conseil à poser des questions
- 12.2 Le maire invite les citoyens à poser des questions

13.- CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée close lorsque l'ordre du jour est épuisé

14.- LEVÉE DE LA SÉANCE

VILLE DE DISRAELI M.R.C. DES APPALCHES

**Séance ordinaire
du 4 mai 2015**

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue publiquement au lieu et heure ordinaires des séances de ce conseil, le lundi 4 mai 2015, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent Mme Juliette Jalbert, M. Charles Audet, M. Germain Martin, Mme Pauline T. Poirier, M. Rock Rousseau et M. Alain Brochu, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

À la demande d'un citoyen et accepté par tous ceux présents à l'assemblée, la prière est conservée pour cette assemblée. Les membres du Conseil prendront la décision ultérieurement à savoir si la prière en début d'assemblée sera conservée, considérant le jugement de la cour suprême. Le tout sera traité à l'assemblée du mois de juin prochain.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Prière
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Adoption des procès-verbaux
- 4.- Lecture de la correspondance
- 5.- Rapport des comités
- 6.- Rapport du C.C.U.
- 7.- Trésorerie
- 8.- Présentation des comptes et engagement de crédits
- 9.- Administration
- 10.- Urbanisme
- 11.- Autres sujets
- 12.- Période de questions
- 13.- Clôture de l'assemblée
- 14.- Levée de la séance

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

05-2015-133

**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE l'ordre du jour, tel que présenté, soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

3.- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

05-2015-134

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

QU'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 avril et de la séance extraordinaire du 27 avril 2015 ont été remis aux membres du conseil, dans les délais prescrits.

QUE les procès-verbaux ne sont pas lus et sont adoptés tels quels.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

4.- **CORRESPONDANCE - Résolutions selon la correspondance**

Aucune

5.- **RAPPORT DES COMITÉS**

Urbanisme

6.- **RAPPORT DU C.C.U.**

Aucun

7.- **TRÉSORERIE**

Une présentation aux membres du conseil « des états recettes et dépenses » a été remise.

05-2015-135

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

8.- **PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DE CRÉDITS**

8.1 **Présentation des états financiers pour l'année 2014**

05-2015-136

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE les membres du conseil adoptent le rapport des vérificateurs et celui des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

8.2 **Période de questions**

8.3 **Lecture et commentaires des comptes de 500.\$ et plus**

05-2015-137

**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

QUE ce conseil approuve le paiement des comptes selon la liste des chèques émis en date du 30 avril 2015, totalisant 312 442.50 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits disponibles pour le paiement de ces déboursés.

Patrice Bissonnette, Dir.-gén. / Sec.-trés.

9.- **ADMINISTRATION**

9.1 **Paiement de l'aide financière à *Maison funéraire Audet inc.*, à même le fonds réservé pour le programme de revitalisation des façades.**

CONSIDÉRANT QUE la *Maison funéraire Audet inc.* a reçu une aide financière provenant du programme d'aide à la revitalisation des façades;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a un fonds réservé pour permettre le soutien aux propriétaires commerçants qui effectuent des travaux de rénovation des façades;

En conséquence, il est,

05-2015-138

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

Que le versement de l'aide financière à la *Maison funéraire Audet inc.* au montant de 12 000.\$ soit prise à l'intérieur du fonds réservé pour le programme d'aide à la revitalisation des façades.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.2 **Autorisation de paiement à *Germain Lapalme et fils inc.*, travaux rue Champoux décompte numéro 8.**

Il est,

05-2015-139

**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

Que le Conseil autorise le paiement à *Germain Lapalme et Fils inc.* au montant de 254 296.28 \$ taxes incluses pour les travaux sur la rue Champoux décompte progressif numéro 8.

Que le Conseil demande que les deux billets d'infractions au MDDELCC soient déduits de la présente facture afin que la Ville soit remboursée pour les frais payés causés par l'entrepreneur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.3 **Autorisation de paiement à *Hamel Propane Thetford Mines inc.*, travaux d'installation de tubes radiants au motel industriel.**

Il est,

05-2015-140

**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**

Que le Conseil autorise le paiement à *Hamel Propane Thetford Mines inc.* au montant de 7 121.55 \$ taxes incluses pour les travaux d'installation de tubes radiants au motel industriel.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.4 **Demande d'aide financière des *Loisirs Aramis de Disraeli* pour les activités de la Fête nationale.**

CONSIDÉRANT QUE les *Loisirs Aramis de Disraeli* organise la Fête nationale qui se déroulera le 23 juin 2015 sous le thème « *8 milliards d'étincelles* »;

CONSIDÉRANT QUE les *Loisirs Aramis de Disraeli* désire une aide financière pour la tenue de cet événement;

05-2015-141

En conséquence, il est,
**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**

Que le Conseil autorise un montant de 200 \$ comme aide financière pour la Fête nationale.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.5 Autorisation de paiement à M. André Fortin, travaux de cartographie secteur sud de la MRC des Appalaches.

05-2015-142

Il est,
**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

Que le Conseil autorise le paiement à M. André Fortin au montant de 3 500 \$ taxes incluses pour le montage de la cartographie.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.6 Autorisation de paiement à Imprimerie Gingras inc., travaux d'impression des cartes pour le secteur sud.

05-2015-143

Il est,
**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

Que le Conseil autorise le paiement à Imprimerie Gingras inc. au montant de 7 588.36 \$ taxes incluses pour l'impression des cartes pour le secteur sud de la MRC des Appalaches (2 factures).

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.7 Autorisation de paiement à M. Michel Desmarais, travaux d'impression, pochette de presse secteur sud de la MRC des Appalaches.

05-2015-144

Il est,
**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

Que le Conseil autorise le paiement à M. Michel Desmarais au montant de 9 134.65 \$ taxes incluses pour l'impression des pochettes de presse du secteur sud de la MRC des Appalaches.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.8 Autorisation de paiement Imprimerie Desmarais pour l'impression des cartes du secteur sud de la MRC des Appalaches.

05-2015-145

Il est,
**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

Que le Conseil autorise le paiement à *Imprimerie Desmarais* au montant de 896.81 \$ taxes incluses pour l'impression et le montage du deux (2) roll-up du secteur sud de la MRC des Appalaches.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.9 **Engagement au poste de mécanicien machinerie lourde, opérateur et journalier.**

M. Alain Brochu se retire de l'assemblée pour ce point à l'ordre du jour, il est 20h15.

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à l'affichage du poste de mécanicien de machinerie lourde, opérateur et journalier;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a procédé à des entrevues pour le choix de la personne à engager;

05-2015-146

En conséquence, il est,
**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

Que le Conseil engage M. Jérôme Hallé à titre de mécanicien de machinerie lourde, opérateur et journalier.

Que les conditions de travail sont celles que l'on retrouve dans l'entente de travail des employés municipaux.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

M. Alain Brochu reprend son poste à la table du Conseil à 20h16.

9.10 **Participation financière (crédit de taxes) pour les Amis du 3^e Âge pour l'année 2015.**

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale du Québec a refusé la demande de reconnaissance des « Amis du 3^e Âge » en vue d'obtenir l'exemption des taxes foncières;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment du 979, rue St-Joseph Est est taxable depuis le 1^{er} janvier 2002;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli accepte de participer financièrement en vue d'aider cet organisme;

05-2015-147

En conséquence, il est,
**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**

Que le Conseil accorde un crédit de taxes municipales calculé au prorata du nombre de membres-citoyens de cet organisme de la Ville de Disraeli.

Que cette subvention est valide du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.11 **Engagement de l'équipe d'animation pour le camp de jour de la saison estivale 2015.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli veut offrir des activités pour les jeunes de 6 à 12 ans pour la saison estivale 2015;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'engagement de l'équipe d'animation pour le camp de jour;

05-2015-148

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT

Que le Conseil engage les personnes suivantes pour le camp de jour de la saison estivale 2015 :

Mme Catherine Bourgault	Coordonnatrice
Mme Karolann Lemieux	Animatrice
Mme Émilie Lachance	Animatrice
Mme Nadège Gagné	Animatrice
M. William Houde Garneau	Animateur

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.12 **Engagement de M. Roch Binette à titre de préposé à l'horticulture pour l'année 2015.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a prodécé à l'affichage d'une offre d'emploi pour l'entretien horticole des espaces verts de la Ville;

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection a présenté les recommandations d'embauches à cet effet;

05-2015-149

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU

Que le Conseil engage comme employé contractuel, M. Roch Binette pour l'entretien des espaces verts et autres pour la saison estivale 2015.

Que le Maire et le Directeur général soient autorisés à signer le contrat de travail.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.13 **Demande à la Commission de toponymie pour nommer une nouvelle rue pour le développement domiciliaire Mathieu Gagnon Ouellet.**

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle rue est à prévoir sur une partie du lot 31 du rang 5 dans le cadre du développement domiciliaire de M. Mathieu Gagnon Ouellet;

CONSIDÉRANT QUE présentement l'accès à ce terrain est de nature privé;

CONSIDÉRANT QU'il y aurait lieu de nommer ce tronçon « 2^e rue » afin de poursuivre le prolongement de celle-ci;

En conséquence, il est,

05-2015-150

**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

Que la Ville de Disraeli adresse à la Commission de toponymie une demande afin de nommer ce nouveau tronçon « 2^e rue ».

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.14 **Demande au gouvernement du Québec pour réviser la *Loi sur le tabac*.**

CONSIDÉRANT le souhait du Conseil municipal de promouvoir la santé publique et l'adoption, le 16 septembre 2014, d'une motion au gouvernement du Québec d'inclure les cigarettes électroniques à la *Loi sur le tabac*, pour que leur utilisation soit interdite dans tout endroit où l'usage de la cigarette est interdit au Québec;

CONSIDÉRANT la déclaration de Mme Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique à l'effet que le gouvernement du Québec procédera bientôt à la révision de la *Loi sur le tabac*;

CONSIDÉRANT QU'au cours des cinq dernières années, environ 100 000 jeunes sont devenus fumeurs et 50 000 Québécois sont décédés à cause du tabagisme, selon les statistiques de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer indique que la réduction du taux de tabagisme a un impact immédiat et positif pour l'amélioration de la santé publique;

CONSIDÉRANT QU'en novembre 2014, plus de 50 organismes travaillant dans le domaine de la santé ont lancé une campagne afin de réduire le taux de tabagisme à « 10 % dans 10 ans », en proposant que les mesures pour atteindre l'objectif de la campagne soient incluses dans la révision de la *Loi sur le tabac*;

CONSIDÉRANT QUE pour atteindre cet objectif, le milieu de la santé propose des mesures prioritaires visant à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes, comme l'interdiction des saveurs et l'emballage neutre et standardisé;

CONSIDÉRANT QUE le milieu de la santé propose l'amélioration de la protection des non-fumeurs et des enfants contre la fumée secondaire, et demande d'interdire de fumer sur les terrasses publiques, sur les terrains de jeux pour enfants et dans les autos en présence d'enfants;

En conséquence, il est,

05-2015-151

**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

Que le Conseil exprime son soutien pour l'objectif de réduire le tabagisme dans la population, et particulièrement à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes.

Que le Conseil invite le gouvernement du Québec à considérer les objectifs de la campagne « 10% dans 10 ans » lors de la révision de la *Loi sur le tabac*.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.15 **Autorisation de paiement *Raymond, Chabot, Grant Thornton sencl.* pour la préparation des états financiers de l'année 2014.**

05-2015-152

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU

APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN

Que le Conseil autorise le paiement à *Raymond Chabot Grant Thornton sencrl.* au montant de 6 898.50 \$ taxes incluses pour la préparation des états financiers pour l'année 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.16 **Autorisation à M. Jacques Rousseau de participer au congrès de la FISA du 10 au 12 juin 2015.**

CONSIDÉRANT QUE le représentant du syndicat désire assister au congrès de la FISA 2015;

CONSIDÉRANT QUE ce congrès se déroulera le 10, 11 et 12 juin 2015 à l'hôtel Delta de Sherbrooke;

05-2015-153

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT

Que le Conseil autorise M. Jacques Rousseau, président du Syndicat des employés Disraeli / Coleraine à participer au congrès de la FISA du 10 au 12 juin 2015 à Sherbrooke.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.17 **Demande d'aide financière de la Polyvalente de Disraeli pour la bourse « Prix du mérite scolaire » Gala Méritas le 2 juin 2015.**

05-2015-154

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU

Que le Conseil octroie un montant de 100 \$ à la Polyvalente de Disraeli pour la bourse « Prix du Mérite scolaire » dans le cadre de la Soirée Gala méritas le 2 juin 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.18 **Avis de motion « Règlement numéro 609 », règlement décrétant l'application des chapitres III et IV du titre I de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2)**

05-2015-155

M. Germain Martin, conseiller à la Ville de Disraeli donne avis de motion de la présentation ultérieure d'un règlement décrétant l'application des chapitres III et IV du titre I de la loi sur les élections et référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

9.19 **Avis de motion « Règlement numéro 610 », règlement relatif à la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux.**

05-2015-156

M. Charles Audet, conseiller à la Ville de Disraeli donne avis de motion de la présentation ultérieure d'un règlement relatif à la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux.

9.20 **Autorisation pour procéder à l'acquisition de la propriété sise au 325, rue St-Louis.**

CONSIDÉRANT QUE la propriété du 325, rue Saint-Louis est actuellement à vendre;

CONSIDÉRANT QUE dans une vision de saine gestion et du développement stratégique de la Ville, il y a lieu de procéder à l'achat de cette propriété;

En conséquence, il est,

05-2015-157

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**

Que le Conseil autorise l'acquisition de la propriété sise au 325 rue St-Louis, Disraeli au montant de 60 000 \$.

Que le paiement de cette propriété soit réalisé en deux (2) versements et sur deux années financières à savoir :

- 1^{er} versement au montant de 40 000 \$ à la signature de l'acte d'achat.
- 2^e versement au montant de 20 000 \$ le 1^{er} janvier 2016.

Que le Maire et le Directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli tous les documents requis pour cette transaction immobilière.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.21 **Autorisation d'utiliser la réserve financière prévue au parc Dion pour la réalisation des travaux à l'Aréna 76.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville avait procédé à une réserve financière pour certains aménagements pour le parc Dion;

CONSIDÉRANT QUE cette réserve n'a pas été utilisée depuis plusieurs années et qu'il y a des travaux urgents et d'importance à réaliser à l'Aréna 76 pour la présente année;

En conséquence, il est,

05-2015-158

**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

Que le Conseil autorise que la réserve financière prévue pour le parc Dion au montant de 40 000 \$ puisse servir à payer une partie des travaux à réaliser à l'Aréna 76.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.22 **Autorisation à l'École primaire Ste-Luce de circuler sur le territoire de la Ville de Disraeli pour la tenue de leur événement « Disraeli d'Écoles » le samedi 30 mai 2015.**

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs de l'événement « Disraeli d'Écoles » ont besoin de l'autorisation de la Ville de Disraeli pour la tenue de cette activité;

CONSIDÉRANT QUE le soutien des départements des incendies et travaux publics seront sollicités pour encadrer l'aspect sécurité de l'événement;

En conséquence, il est,

05-2015-159

**PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

Que la Ville de Disraeli autorise les organisateurs de l'événement « Disraeli d'Écoles » de circuler sur les routes et rues de son territoire pour la tenue de leur activité.

Que les organisateurs pourront compter sur le soutien du Service des incendies ainsi que le Service des travaux publics pour l'aspect sécurité durant la journée du 30 mai 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.23 **Engagement de M. Marc-Antoine Turmel comme étudiant et stagiaire en communication pour la Ville de Disraeli pour la saison estivale 2015.**

CONSIDÉRANT QUE M. Marc-Antoine Turmel désire réaliser un stage dans le cadre de ses études universitaires en communication;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli est en faveur que M. Turmel puisse réaliser son stage en communication;

CONSIDÉRANT QUE suite à son stage M. Turmel pourra bénéficier d'un travail rémunéré dans le même domaine pour une période approximative de 12 semaines;

En conséquence, il est,

05-2015-160

**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**

Que le Conseil autorise l'engagement de M. Marc-Antoine Turmel comme étudiant et stagiaire en communication pour la Ville de Disraeli.

Que M. Marc-Antoine Turmel débutera son stage le 18 mai 2015 pour une période de 15 semaines jusqu'au 30 août 2015.

Que M. Turmel pourra être engagé comme étudiant au taux de 10.55 \$ de l'heure pour la période du 18 mai au 30 août 2015.

Que M. Marc-Antoine Turmel travaillera 35 heures par semaine et sera rémunéré à 25 heures par semaine. Les 10 heures non-rémunérées serviront aux heures de stage et totaliseront 150 heures à la fin de la période des 15 semaines.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.24 **Engagement des étudiants pour le Service des loisirs et de la culture et le Service des travaux publics – été 2015**

CONSIDÉRANT QUE la Ville veut procéder à la mise à niveau de certaines infrastructures durant la saison estivale 2015;

CONSIDÉRANT QUE les travaux peuvent être réalisés par des étudiants durant la saison estivale;

En conséquence, il est,

05-2015-161

**PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**

Que la Ville engage M. David Bureau Lapointe comme employé au Service des loisirs et de la culture et comme sauveteur de plage pour la saison estivale 2015.

Que la Ville engage M. Alexandre Goulet comme employé au Service des travaux publics et au Service des loisirs et de la culture.

Que la période de travail sera comprise entre le 5 mai 2015 et le 28 août 2015.

Que le salaire des employés étudiants pour le Service des loisirs et de la culture et du Service des travaux publics est de 10.55 \$ de l'heure pour la saison 2015.

Que le salaire pour les sauveteurs de plage sera de 14.00 \$ de l'heure pour la saison estivale 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

10.- URBANISME

Aucun

11.- AUTRES SUJETS

- 11.1 Pont de la voie ferrée
- 11.2 Marina municipale
- 11.3 Disraeli D'ÉCOLES
- 11.4 Poste d'étudiants
- 11.5 Poste de préposé à l'horticulture
- 11.6 Poste de mécanicien de machinerie lourde, opérateur et journalier
- 11.7 Poste de responsable de l'urbanisme et à la revitalisation
- 11.8 Activité Famille en fête
- 11.9 Réfection de l'Aréna 76

12.- PÉRIODE DE QUESTION

Le maire invite les contribuables à poser leurs questions.

13 & 14.- CLÔTURE & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

05-2015-162

**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

QUE cette séance soit levée à 20h40.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté

CORRESPONDANCE DU MOIS

Aucune

Je, Jacques Lessard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le dir.-gén. / sec.-trés. de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

M. Jacques Lessard, maire

M. Patrice Bissonnette, dir. gén. / sec.-trés.